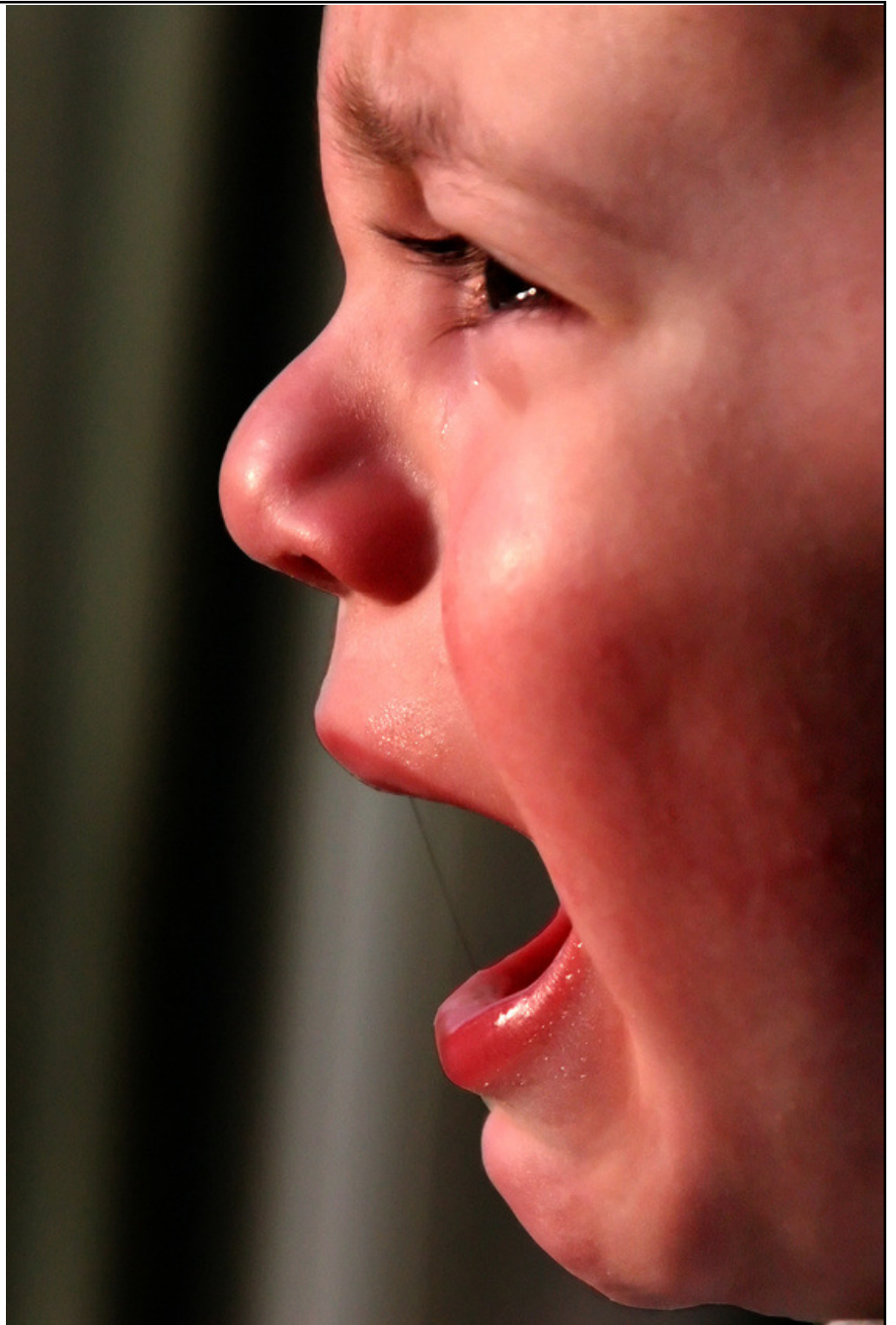


**Est-ce
aujourd'hui
que vous
perdrez la
vie au
travail?**

**Jour de deuil
national**



Les statistiques démontrent regrettablement que 800 000 blessures sont rapportées chaque année au Canada. Plus de la moitié des blessures entraînent une perte de temps. Et plus de 750 des blessures s'avèrent mortelles.

Le 28 avril est un jour de deuil à la mémoire des travailleurs (euses) qui se sont blessés ou qui ont perdu la vie au travail. Rappelons-nous aussi de tout le monde qui est laissé pour compte. Faites de la sécurité votre priorité.

**Souvenez-vous que c'est votre vie.
Ne la mettez pas en danger au travail.**

